

Délibération n°:

Election des membres de

consultative des services

publics locaux du SIOM

DL 49/2020

la commission

de la Vallée de

Chevreuse

Objet:

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt,

Le lundi 21 septembre 2020,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- Mme ARNOULD Laure (suppléante CCHVC)
- Mme BERT (titulaire CPS)
- Mme BEAN (titulaire CPS)
- M. BIZEBARD (suppléant CPS)
- M. CAHAREL (titulaire CPS)
- M. CAMBON (titulaire CPS)
- M. CARRE (titulaire CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire CPS)
- M. CORDIER (titulaire CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire CPS)
- M. DEBRAS (titulaire CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire CPS)
- M. DIDIN (titulaire CPS)
- Mme DUMAS (titulaire CPS)
- M. ESCANDE (suppléant CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire CPS)
- Mme GELOT (titulaire CPS)
- M. GILBON (titulaire CPS)
- M. GLEIZE (titulaire CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire CCHVC)
- M. JEANNOT (suppléant CPS)
- M. LECLERC (titulaire CPS)
- Mme MAIMOUN (titulaire CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire CCHVC)
- M. PROUST (titulaire CPS)
- M. SAUSSOL (titulaire CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire CPS)
- Mme VALOT (titulaire CPS)
- M. VIGIER (titulaire CPS)
- M. VIVIEN (titulaire CPS)

DATE DE CONVOCATION

Le 08/09/2020

Avaient donnés pouvoir :

- M. TRAMONI (titulaire - CPS) a donné pouvoir à Monsieur LECLERC (titulaire - CPS)

Absents excusés:

M. AMBROISE (titulaire - CPS) représenté par M. JEANNOT (suppléant - CPS); M. BAY (titulaire - CCHVC) représenté par Mme ARNOULD (suppléante CCHVC); Mme BERCHON (titulaire - CPS); M. BERTIAUX (titulaire - CPS) représenté par M. ESCANDE (suppléant - CPS); M. BERVEILLER (titulaire - CPS) représenté par M. BIZEBARD (suppléant - CPS); M. BLIN (titulaire - CPS); M. DOBIGNY (titulaire - CPS); Mme HAMON (titulaire - CPS); M. LARDIERE (titulaire - CPS); M. LANGLOIS (titulaire - CPS); M. MAJEUX titulaire - CPS); Mme LECLERCQ (titulaire - CPS); M. PANDZOU (titulaire - CPS); Mme PERIS (titulaire - CCHVC)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Jean-Jacques DEBRAS est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

SYNDICAT MIXTE
DES ORDURES MENAGERES
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

Chemin Départemental 118 91978 COURTABŒUF Cedex Tél.: 01 64 53 30 00 - Fax: 01 64 53 30 09 SRET: 20006232100019 - CODE APE: 38112







<u>Délibération DL49/2020</u> <u>Election des membres de la commission consultative des services publics locaux du</u> SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1413-1,

Vu la circulaire n° NOR/LBL/B/03/10019C portant modalités d'organisation des commissions consultatives des services publics locaux (CCSPL) prévues par l'article 5-1 de la loi n° 200-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, version consolidée di 10 août 2020,

Vu la note de présentation,

Considérant la nécessité de désigner des membres élus pour cette commission, dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et de désigner des associations locales,

Considérant le choix de procéder à un vote à main levée, adopté à l'unanimité,

Considérant la liste suivante :

- Monsieur GILBON Patrice
- Monsieur MONTAGNON Jean-Claude
- Monsieur DELAGNEAU Stéphane
- Monsieur BERTIAUX Pierre
- Monsieur GLEIZE Bernard

Considérant la candidature des associations suivantes :

- Association pour la sauvegarde de l'environnement d'Orsay,
- Association des Amis de la Vallée de la Bièvre,
- Association de défense de l'environnement Vatonne Yvette.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Elit l**es membres pour participer aux travaux de la CCSPL dont le Président est Monsieur VIGIER Jean-François,
 - Monsieur GILBON Patrice
 - Monsieur MONTAGNON Jean-Claude
 - Monsieur DELAGNEAU Stéphane
 - Monsieur BERTIAUX Pierre
 - Monsieur GLEIZE Bernard







Désigne les associations locales suivantes, qui ont donné leur accord, pour siéger dans cette commission :

- Association pour la sauvegarde de l'environnement d'Orsay,
- Association des Amis de la Vallée de la Bièvre,
- Association de défense de l'environnement Vatonne Yvette.

Fait à Villejust, Pour extrait conforme Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le :

Affichée le :

3 0 SEP. 2020

30 SEP. 2020







BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur: Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes	
Nature de l'acte:	Déliberations	
Numéro de l'acte:	DL49_2020	
Date de la décision:	2020-09-21 00:00:00+02	
Objet:	Election des membres de la commission consultative des services publi	
	locaux du SIOM de la Vallée de Chevreuse	
Classification matières/sous-matières:	5.3	
Identifiant unique:	091-200062321-20200921-DL49_2020-DE	

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
091-200062321-20200921-DL49_2020-DE-1-1_0.xml	text/xml	1061
nom original:		
dl49.pdf	application/pdf	166514
nom de métier:		
99_DE-091-200062321-20200921-DL49_2020-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	166514
nom original:		
note présentation dl49.pdf	application/pdf	64458
nom de métier:		
99_DE-091-200062321-20200921-DL49_2020-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	64458

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	30 septembre 2020 à 11h13min55s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 septembre 2020 à 11h15min06s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	30 septembre 2020 à 11h15min14s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	30 septembre 2020 à 11h20min12s	Recu par le MIAT le 2020-09-30